

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE LE VICE PRESIDENT EN CHARGE DU
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA SOLIDARITE, DE LA COHESION
SOCIALE ET DE LA PROMOTION DU GENRE**

Madame la Ministre de l'emploi

Madame la commissaire en charge de la solidarite et de la promotion du genre

Monsieur le procureur general

Madame la chargee de mission representante du SG de la Commission de l'Océan Indien

Mesdames et Messieurs les chefs des délégations de la Commission de l'Océan Indien

Messieurs les représentants des organisations internationales et du corps diplomatique accrédités aux Comores

Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile

Mesdames et Messieurs les maires,

Honorables invités,

As salam aleykum wa rahmatu allah ta'anla wa barakatu

Je voudrais, tout d'abord au nom du gouvernement et a mon personnel, souhaiter, une très chaleureuse bienvenue à toutes les délégations des pays frères de la COI chez eux et leur dire combien nous sommes très ravis de vous accueillir dans votre pays l'union des Comores à l'occasion de cette 3^{ème} rencontre Régionale sur la plateforme de lutte contre les violences basées sur le genre. Nous sommes heureux de vous recevoir, Mesdames et Messieurs les participantes et participants des pays frères, parce que votre présence dans ce beau pays, traduit la volonté de notre organisation commune, d'œuvrer pour un raffermissement des liens entre les pays indianocéaniques, à travers des politiques et stratégies orientées vers le bien-être des populations respectives.

Je voudrais, également, remercier toutes les personnes, ici présentes, pour avoir accepté de participer à cette cérémonie d'ouverture de cette 3^{ème} rencontre Régionale sur la plateforme de lutte contre les violences basées sur le genre.

Honorable assistance

Aujourd'hui, en cette terre comorienne, éprise de paix et de tolérance, nous nous retrouvons, donc, pour échanger et travailler autour d'une thématique d'importance capitale parce que directement et tout simplement liée à la vie, il s'agit de la lutte contre les violences faites à nos femmes et à nos enfants. Après L'ile Maurice en 2010, l'ile de la Réunion en 2011, le tour revient à l'Union des Comores pour cette année 2013, pour qu'ensemble, nous puissions, encore une fois, partager nos expériences et identifier des bonnes pratiques pour un renforcement des stratégies de lutte contre ce fléau dans nos pays et dans notre région .

En effet, les violences basées sur le genre constituent une pandémie concernant un nombre de plus en plus important de femmes et d'enfants et qui a tendance à s'amplifier de générations en générations.

Selon l'OMS, pour qui ces violences sont devenues un vrai fléau en matière de santé publique, les femmes victimes de toutes les formes de maltraitance perdraient entre une et quatre années de vie en bonne santé et que le doublement des dépenses totales annuelles de santé, particulièrement chez les femmes, auraient pour origine les violences conjugales. Par ailleurs, 10 à 50% des femmes ayant vécu en couple ont été victimes de violences dites conjugales ou domestiques selon des nombreuses études réalisées sur ce sujet dans le monde. En 2006, une étude commanditée par le Secrétaire Général des Nations Unies et intitulée « Mettre fin à la violence à l'égard des femmes » montre que 40 et 70 % des femmes assassinées en Europe, en Afrique et en Amérique le sont par leurs conjoints. Dans le monde entier, des millions de femmes et de filles sont exposées à toutes les formes de violence, notamment le viol, la violence exercée par leur partenaire, les mariages d'enfants et la violence sexuelle. Cette violence sexuelle, avec ses conséquences récurrentes dans nos pays en développement que sont, la grossesse non désirée, l'avortement pratiqué dans des conditions dangereuses, les troubles psychologiques de longue durée, les rejets par les familles et les communautés

Mesdames et Messieurs

Cette année, la Journée internationale de la femme a coïncidé avec la réunion de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, à New York qui a centré ses débats sur le thème prioritaire de la Lutte contre la violence à l'égard des femmes. Et nous savons que, dans notre continent, l'existence de ce phénomène s'explique souvent par les pesanteurs socioculturelles enracinées dans les systèmes sociaux fondés sur le patriarcat, les croyances et les pratiques coutumières et religieuses. Et nous savons également que le meilleur remède contre ce phénomène reste l'éducation de nos enfants, des filles en particulier.

Ainsi, nos pays doivent donc faire de l'atteinte du 2^{ème} OMD, un défi majeur parce que lui seul ferait disparaître les principaux obstacles à l'éducation des filles. Les perspectives pour nos pays africains sont bonnes car, si je me réfère au rapport d'Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 2013, il apparaît que le nombre d'élèves inscrits à l'école primaire a progressé sensiblement dans le monde entier mais plus particulièrement en Afrique, et que le nombre des enfants africains qui sont entrés dans le primaire en 2010 dépasse de 43 millions celui des enfants qui s'y sont inscrits en 1999 (ONU, 2012). Il en est de même pour la nette hausse de l'inscription des femmes à l'enseignement supérieur observée depuis une quarantaine d'années. Notre continent est donc sur la bonne voie car tous, nous savons que l'éducation joue un rôle crucial pour le développement économique, et que les progrès vers l'enseignement primaire universel ont des retombées positives sur les autres OMD.

Malheureusement, dans nos pays en développement, les garçons comme les filles ont toujours des difficultés à terminer l'école primaire même si les garçons ont en moyenne 5% de chances de plus que les filles d'achever leur scolarité primaire. Pire,

69% des enfants qui n'achèvent pas leur scolarisation primaire vivent en milieu rural et 67% d'entre eux sont issus des 60% de ménages les plus pauvres. Par ailleurs, dans certains pays, les frais élevés de la scolarité secondaire et la pratique des mariages précoces constituent toujours des freins majeurs contre une inversion de la tendance dans l'enseignement surtout lorsqu'on sait que les taux d'achèvement scolaire varient selon le genre, le lieu et le revenu. Il nous faut donc reconnaître que dans nos pays, les entraves à l'émancipation de la femme sont réelles et que, d'une façon ou d'une autre, elles alimentent la prolifération des violences faites aux femmes et aux enfants, en les affaiblissant encore plus. Et pourtant, nos pays ne peuvent aspirer à un développement harmonieux et durable que si nos enfants, plus particulièrement les filles, atteignent un niveau scolaire minimum pour se prendre correctement en charge et pour se protéger.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs

Aux Comores, l'ampleur du phénomène des violences basées sur le genre est longtemps restée sous-estimée, malgré des signaux d'alerte suffisamment explicites, à l'exemple de la multiplication des formes d'exploitation des enfants observée au cours de ces dernières années. Ces enfants dont une bonne majorité fait souvent l'objet de violences morales, physiques, psychologiques et économiques voire même de négligences et de maltraitance dans certaines familles. Combien de fois, nous apprenons, aussi bien par la presse qu'à travers nos discussions sous les cocotiers, que des sévices de toutes natures sont perpétrés à l'endroit des enfants. Il s'agit des coups et blessures volontaires, des viols, des cas d'incestes, des détournements de mineurs, des infanticides et pire encore, des cas d'enfants abandonnés dans des décharges ! Malheureusement, ces violences sont parfois commises dans le milieu rural et urbain, à domicile, au sein des établissements scolaires et coraniques, dans la rue et sur les lieux de travail.

Rien qu'au cours de l'année 2012, le service d'écoute de Ngazidja a recensé 184 cas d'abus et de maltraitements tels que des viols, des violences physiques et psychologiques. Et dans ce recensement, les violences sexuelles occupent malheureusement le premier rang avec 123 cas soit environ 67%. Au premier semestre de cette année 2013, les données du même service montrent que, sur 51 cas d'agressions et de violences, 47 cas concernent les adolescentes dont 14 cas sont âgées de 11 à 15 ans. Elles s'observeraient dans toutes les classes sociales sans distinction d'âge et de niveau d'étude.

Honorables invités

Face à une telle situation, le gouvernement Comorien a décidé de réagir, d'abord par l'amélioration de la législation nationale sur la protection de la femme et de l'enfant, et ensuite par l'engagement faisant de la lutte contre les violences basées sur le genre, une des priorités de l'Action gouvernementale et enfin par la ratification de plusieurs conventions internationales relatives à la protection de la femme, de la mère et de l'enfant.

Ainsi, un mémorandum des organisations de la société civile sur les violences faites aux femmes et aux enfants a été rédigé en 2012, lequel a formulé des recommandations intéressantes dont certaines sont déjà réalisées et d'autres en

cours:

- Les assises Nationales préconisées ont été organisées sous le haut patronage de son excellence le président de la République.
- un projet de loi portant prévention et repression des violences faites aux femmes est elabore et doit etre soumis a cette session d'octobre a l'assemblee.
- Des actions de mobilisation de ressources financières ont êtes réalisées à travers des initiatives comme « l'opération Rial » visant au renforcement des structures d'accueil et de prise en charge des victimes de maltraitances (services d'écoute, brigades des mineurs, institutions judiciaires, juges des enfants,)
- Des agents de l'administration publique sont désignés pour assurer le rôle de comité-relais d'enfants vulnérables au niveau des régions
- La plateforme sur les violences basées sur le genre au niveau national est déjà mise en place, et au niveau des îles, Anjouan et Mohéli disposeront bientôt de leur plate forme comme c'est déjà le cas à Ngazidja.
- L'arsenal juridique contre toutes les formes de maltraitance a été renforcé à travers la révision de notre code de procédure pénale
- Une enquête sur les violences faites aux femmes et aux enfants a été réalisée en 2013 par le commissariat général au plan et sa publication est attendue incessamment.
- En 2009, un documentaire sur les violences basées sur le genre a été réalisé avec des témoignages poignants des victimes, femmes et enfants.

Ces actions ont pour vocation de s'appuyer sur notre religion et sur les valeurs socio traditionnelles positives que regorgent notre pays, non seulement pour lutter contre les violences basées sur le genre mais aussi pour préserver l'ensemble des droits, innés et acquis, des femmes et des enfants en Union des Comores. En effet, certains de nos us et coutumes méritent d'être réhabilités et promues ; je veux parler des valeurs traditionnelles comme la préservation de la virginité de la fille jusqu'au mariage, du matriarcat à Ngazidja avec le pouvoir qu'il attribue à la femme en terme de garantie d'habitat, de la bonne traduction du verset du saint Coran sur l'égalité dans la répartition de l'amour par le mari, des procédures d'héritage avantageant la femme, de l'interdiction de frapper la femme, Et j'en passe.

C'est pourquoi, je saisis cette occasion que nous offre la COI pour demander que l'on réfléchisse sur des stratégies associant les chefs religieux et coutumiers pour le rôle prépondérant qu'ils peuvent jouer dans la lutte contre les violences faites aux femmes dans le pays. Ces leaders d'opinion peuvent aider à faire passer le message dans les foyers car ils sont les références en ce qui concerne notre culture religieuse tolérante, nos bonnes traditions et nos coutumes.

Mesdames, Messieurs,

Chers participants

Je tiens à saisir cette opportunité pour renouveler l'engagement du Gouvernement Comorien et de son Excellence Dr Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores de renforcer et d'élargir nos efforts pour mettre un terme à ce phénomène des violences faites aux femmes et aux enfants. Je voudrais vous rassurer que pour la Vice présidence en charge du Ministère de la santé, de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Promotion du Genre et pour moi-même, le phénomène des violences faites aux femmes et aux enfants demeure une préoccupation majeure en matière de santé et de droits fondamentaux parce que nous sommes convaincus que le développement humain est irréalisable tant que femmes et filles continuent de souffrir de la violence ou vivent dans la crainte d'en être victimes.

Je reste persuadé que la tenue de ces assises régionales sur les violences faites aux femmes et aux enfants constitue une opportunité essentielle pour sensibiliser l'opinion nationale et internationale sur la problématique de la violence mais aussi une occasion pour susciter une prise de conscience de la part de tous les décideurs. La tenue régulière de ces assises de la Commission de l'Océan Indien contribuera à un renforcement de l'élan régional qui nous rapprochera de notre objectif sur la sécurité des femmes et des filles et de les libérer de toutes les formes de violence. Ainsi, j'ose espérer qu'à l'issue de cette troisième rencontre, la stratégie de la Commission de l'Océan Indien sur la lutte contre les violences sera révisée en vue de prendre en compte les nouvelles recommandations, dans la perspective de réduire considérablement ce fléau dans nos pays respectifs.

Pour terminer, je voudrais adresser les sincères remerciements du Président de la République, Son Excellence Dr Ikililou Dhoinine et la gratitude profonde du Gouvernement de l'Union des Comores au secrétariat Général de notre Organisation, ainsi qu'à l'ensemble de nos Partenaires au développement, pour leur présence permanente à nos côtés, notamment, dans cette lutte contre les violences basées sur le genre. Permettez-moi de saluer, enfin, les techniciens et experts de l'équipe de l'Officier Permanent de Liaison du Mirex et du Commissariat au Genre de mon département pour leur engagement dans l'organisation et la réussite de ces assises.

Mesdames, Messieurs,

C'est sur une note d'espoir que je déclare ouverte la 3^{ème} rencontre Régionale sur la plateforme de lutte contre les violences basées sur le genre en Union des Comores

Vive la Coopération régionale,

Vive la coopération internationale ;

Je vous remercie de votre aimable attention.